

Entrée Est d'ASSAS : Pourquoi le projet de trois opérations immobilières est contraire à un vrai projet de village ?

Bonjour à tous,

Mieux vivre à Assas a organisé cette réunion dans le but de vous sensibiliser sur le fait que le projet d'urbanisation de l'entrée-est d'Assas, tel qu'il est présenté aujourd'hui par la mairie, est une catastrophe pour le village.

- Catastrophe esthétique (des hauteurs de construction qui défigurent notre village)
- Catastrophe pour la vie dans le village (type de résidence péri-urbaine, fermées)
- Catastrophe pour l'avenir du village (une telle concentration en un seul endroit, compromet le développement des autres parties du village ... sauf à avoir un accroissement de population énorme)

J'ai dit, tel qu'il est présenté ... Car, là, il faut être très vigilant. Ou bien le projet alléchant présenté en mairie est exhaustif, et dans ce cas, nous vous montrerons les incohérences qu'il recèle, ou bien ce n'est qu'une « jolie » maquette destinée à recueillir l'adhésion des citoyens. Si tel était le cas, ne vous laissez pas séduire par quelque chose qui n'existera pas en l'état !

Monsieur le Maire, dans de dernier bulletin municipal « Lous Beulolis » de mai 2014, répond aux questions des Assadins. Tout est fait pour nous rassurer !!!

Au cours de cette réunion, nous commenterons les réponses de Monsieur le Maire, et à l'aide des photos présentées en mairie et de quelques simulations, nous montrerons ce qui à nos yeux est gravement préjudiciable à notre village, et donc, les raisons pour lesquelles il faut combattre ce projet.

.... Présentation des diapos Powerpoint

Voilà donc les raisons pour lesquelles MVA s'oppose à ce projet. Nous sommes tous concernés, pas seulement les riverains.

Monsieur le Maire soutient ce projet envers et contre tout. Les seuls moyens que nous ayons à notre disposition sont les moyens juridiques. Nous avons déjà déposé un recours gracieux qui permettait de suspendre toute décision jusqu'aux élections municipales. Mr le Maire n'y a pas répondu.

Pour continuer à faire pression sur la municipalité, nous n'avons aujourd'hui d'autre choix que de déposer un recours contentieux, mettant en cause la délibération sur l'adoption de la modification du POS du 13 Janvier.

MVA est prêt à aller jusque-là, mais doit être assuré du soutien d'une part significative de la population d'Assas.

Je vous remercie de votre participation, et de votre soutien.

Mais un recours contentieux coute cher (entre 3500 et 5000 euros), et de plus, nous ne sommes pas assurés d'en sortir gagnant ! Il s'agit essentiellement pour nous de faire pression sur la maire, en lui imposant un temps de blocage (théorique) du projet de un à deux ans.

Avant de prendre la décision de poursuivre notre action en justice, nous devons savoir TRES VITE de quel montant financier nous disposons. Pour ceux d'entre vous qui êtes prêt à nous soutenir, je vous demande d'envoyer très rapidement à Henri Saumade, notre trésorier, un courriel (ou sur papier libre déposé dans sa boîte aux lettres) indiquant votre nom, et le montant que vous êtes prêt à donner à MVA pour financer le recours. Cette information restera confidentielle, et seul Henri connaîtra les « promesses de don ».

Si le nombre d'Assadins nous soutenant, et moralement, et financièrement est suffisant, nous déposerons le recours avant le 6 juillet. Sinon, MVA attendra la phase suivante du projet (les permis d'aménager et de construire), mais je ne vous cache pas que la partie sera alors désespérée.

Je vous remercie de votre participation, et de votre soutien.

Bruno Desquilbet
Président